

suite de la page 1 >

Le lendemain, des proches, des voisins se rassemblent à Dammarie-les-Lys, ville voisine où Youssef vivait, dans la cité de la Plaine du Lys. L'un de ses copains interrogé par la presse dénonce « *les contrôles incessants de la police [...] On dirait qu'on est des terroristes alors qu'on vient juste festoyer ici sans faire de mal à personne. On n'a nulle part d'autre où aller, c'est abuser ce qu'il vient de se passer* ». Lorsque on repense au 1^{er} numéro, paru il y a 10 ans, du bulletin de Résistons sur la mort de Xavier Dem (tué d'une balle policière en pleine tête) et Mohamed Berrichi (mort poursuivi par les BAC), toutes deux dénoncées par l'association *Bouge qui bouge* basée dans cette même cité de la Plaine du Lys, on se dit que l'histoire se répète et ça fait froid dans le dos.

« Que justice soit faite ! Stop ! Non aux flics voyous ! »

C'est cette banderole que les flics ont tenté d'arracher lors du rassemblement pour Amine Bentounsi tué une balle de flic dans le dos qui a eu lieu le 2 juin devant le commissariat de Noisy-le-Sec. Une ITT de 7 jours pour un manifestant, parents et enfants sous le choc de l'agression. Voici comment les « gardiens de la paix » accueillent ceux qui ne veulent pas oublier cette nouvelle victime des crimes policiers. La famille continue à chercher des témoins.

<http://www.justice-pour-amine-bentounsi.fr>

Prochain **rassemblement le samedi 9 juin 2012** à 20h devant le café Celtique, place Jeanne d'Arc à Noisy-le-Sec (Gare RER E Noisy-le-Sec)

La version Policière mise à mal dans les faits

À Clermont-Ferrand (63) le 1^{er} janvier 2012 Wissam El Yamni interpellé par des policiers est lynché sur le parking en face de l'école Jean de la Fontaine. Il décédera neuf jours plus tard d'une longue agonie. Comme souvent lorsque la police est impliquée, les calomnies du pouvoir semblent achever le

travail policier. Le comité justice et vérité pour Wissam met à nu cette mécanique discriminatoire. Non, Wissam n'était pas sous l'emprise d'un « cocktail de drogues » nous confirment les analyses toxicologiques, et pourquoi avoir aussi menti sur son casier judiciaire ?...

À lire sur <http://cjypourwissam.over-blog.com/article-rappel-des-faits-106398158.html>

À Massy (91)

Dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 mai Mohamed, 24 ans a trouvé la mort au guidon d'une moto volée. Le passager, un jeune homme de 19 ans a été grièvement blessé. Les conditions de ce drame restent incertaines, si la thèse de l'accident est mise en avant dans les médias, une autre version impliquant les forces de l'ordre circule. Le quartier des Grands-Ensembles, lieu de vie du jeune homme a été le lieu d'affrontements avec la police à plusieurs reprises les soirs suivant le drame. Le dimanche suivant une marche qui a réuni quelques 300 personnes a rejoint le quartier de Villaine où est décédé le jeune homme.

Parole contre parole

Un jeune de 17 ans est mort à la suite d'une chute de moto. Le drame s'est produit dans un quartier populaire de Créteil (94) le jeudi 10 mai. Comme toujours dans de pareilles circonstances la police donne sa version officielle : le jeune homme conduisait à toute allure en faisant des « zigzags » et en roulant sur la roue arrière. Pour les témoins de la scène l'adolescent est décédé en chutant de sa moto après une poursuite avec la police. Les doutes subsistent car on est habitué à ce que la police n'assume pas ses actes....

> La prison tue

Le 01 juin, un homme de 41 ans en détention provisoire s'est donné la mort à la Maison d'arrêt de Caen, le lendemain de son incarcération. Depuis début 2012, il est la 37^{ème} personne décédée en détention, suicide ou mort suspecte connue. Source prison.eu.org

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°109 • juin 2012

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

L'arbre qui cache la forêt ?

L'annonce faite par Ayrault de l'introduction des tickets de contrôles d'identité a fait énormément de bruit médiatique. Les syndicats policiers crient au scandale, perte d'efficacité, paperasserie, stigmatisation de la police... Le pouvoir la présente comme une mesure de gôche, comme la fin du « contrôle au faciès », à l'instar des expériences menées en Espagne et en Grande Bretagne. Dans ce tohu-bohu où chacun défend son bout de gras son aspect répressif disparaît sous le vernis de gôche. À savoir : qui dit récépissé, dit souche, dit fichage. Jusqu'ici un « simple » contrôle d'identité n'était pas enregistré, si le projet passe, il le sera par le carnet à souche. À Fuentabrada, ville de 209 000 habitants au sud de Madrid 17 000 souches après trois ans d'existence. « *Les formulaires permettent de savoir qui était avec qui à quel endroit, à quel moment, et de faire ensuite ces recoupements dans le fichier* », explique, satisfait, le sergent David Martin Abanades.

On va voir comment, au bout de divers marchandages, cette mesure finalement formulée, il y aura au mieux un peu moins de harcèlement pour les « contrôlés », en revanche, certainement, un fichage géolocalisé de la population « cible » (cités, immigrés...) jamais atteint jusqu'ici.

Quant au fond, carnet ou pas, rien ne changera. Contrairement à Sarkozy, la gôche reconnaît la pratique du contrôle au faciès, mais elle en rend responsables quelques flics « brebis galeuses ». C'est un camouflage. C'est l'État et sa police qui carburent au faciès. C'est un tout, c'est une politique. Ce n'est pas l'introduction des « tickets » de papier qui empêchera les crimes policiers comme la mort entre les mains de la police de Hakim Ajimi, d'Ali Ziri, de Lamine Dieng, d'Amine Bentounsi, de Wissam El Yamni... Ni non plus les contrôles d'identités « simples » qui finissent par « outrage et rébellion » ou à la morgue comme pour Youssef Madhi à Melun...

Il ne faut pas laisser l'arbre cacher la forêt.

> Youssef Mahdi contrôlé, mort noyé

Melun, lundi 5 juin, 4 jeunes hommes passent la soirée sur les quais de la Seine. La police qui patrouille dans le coin comme tous les soirs, les contrôlent. Youssef Mahdi 24 ans, veut leur échapper, il se jette dans la Seine. Il perd pied, son frère et un brigadier sautent à leur tour mais rien n'y fera : il s'est noyé.

> suite en page 4

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Le procès «anti-terroriste» de Paris

La loi dite «anti-terroriste» en rodage. Des clous qui ne percent pas les pneus, des bouteilles d'essence qui n'explorent pas, un cheveu comme «preuve» ADN... Tout est dans les insinuations, dans le bidon. Le procès (14 au 26 mai) devait servir à fabriquer un nouvel ennemi intérieur, la soi-disant MAAF, non pas la mutuelle, mais la terrible «mouvance-anarcho-autonome-francilienne». C'est glauque, laborieux, juges et procureur pédalant péniblement dans la semoule. Un procès politique dans les pires traditions. Mais les ordres venaient du sommet de l'État, police et justice aux ordres. Cerise sur le gâteau, des témoins découvrent une policière des RG cachée dans la salle des témoins derrière une vitre sans tain, en train de prendre en photo ceux qui rentraient dans la salle du tribunal. À part ça les débats sont publics ! **Le délibéré sera rendu le 25 juin** à 13h30 à la 10ème chambre du TGI de Paris. M° : Cité. Infos sur : <http://paris.indymedia.org/spip.php?article11016>

La révolte internée

En août 2011, une réforme de la psychiatrie a transformé l'Hospitalisation d'Office en Admission en Soins Psychiatriques à la Demande d'un Représentant de l'État (ASPDRE), accentuant encore le potentiel arbitraire de la procédure. Ainsi le 20 avril Christine, venue au centre hospitalier du Valmont près de Valence dans le cadre d'une conciliation où elle conteste le bien-fondé d'une ASPDRE, intervient contre la gestion musclée d'un patient qu'elle juge abusive. La voilà maîtrisée et de nouveau internée sans consentement... Elle est mise à l'isolement. Le 11 mai elle est enfin libérée suite au compte-rendu de l'expertise psychologique demandée lors de la première audience. Le 15 avril l'Union Syndicale de la Psychiatrie condamnait plusieurs internements arbitraires ces derniers mois dans le département du

Gard, et rappelait que «l'exaltation dans l'expression des convictions n'est pas, en soi, signe de maladie mentale», ni le refus de soin. Pour un-e militant-e dont le cas fait un petit peu de bruit, combien de personnes internées de force dans le plus grand silence ?

Liberté pour Samir !

Arrêté pendant une manif à Lyon lors du dernier mouvement lycéen de décembre 2008, Samir prend 8 mois ferme pour avoir aidé à retourner une voiture. Face aux provocations, aux insultes et aux humiliations répétées des mâtons, Samir ne baisse pas la tête et enchaîne les condamnations pour avoir résisté à ses geôliers. 3 ans et demi après la manif, Samir est toujours en tôle. En décembre 2012 il est à nouveau condamné à 1 an ferme, et une fois encore après avoir subi des violences de la part d'un maton dans le but de le faire craquer quelques jours avant sa sortie. Rassemblement pour le soutenir le 6 juin à 14h devant le TGI de Lyon (rue Servient). Pour lui écrire : Tafer Samir n° d'écrou : 2190 Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse 20, chemin de la providence BP 90321 01011. Bourg-en-Bresse

Trois p'tits décrets et puis s'en va

Après un dernier projet de loi visant à sanctionner pénalement ceux qui visiteraient de manière régulière et sans motif légitime des sites web prônant le terrorisme – encore un gadget à fabriquer des «terroristes» – c'est dans ses dernières heures que le gouvernement Sarkozy-Fillon-Guéant publie un décret qui entérine la fusion (suite de la loi LOPPSI 2) des fichiers de police et de gendarmerie, STIC et JUDEX. Le TPJ, «traitements de procédures judiciaires» recensera auteurs et victimes de délits, repérés par leurs noms, adresse... mais aussi l'«aspect du visage» l'«accent» ou encore des données relatives à l'origine ethnique, opinions politiques, philosophiques ou religieuses... Le fichier ainsi constitué sera également à l'usage du recrutement de certains personnels,

attribution de la nationalité ou délivrance de titres de séjours... Autres nouveautés : le TAJ va permettre la comparaison automatisée de photographies grâce aux nouvelles technologies biométriques. Et Guéant poursuit après la défaite en créant par décret un fichier d'analyse sérielle qui permet d'aspirer, comparer et exploiter tous les éléments liés à une infraction passible d'au moins 5 ans de prison (il peut être alimenté par des appels téléphoniques, les logs, les activités sur facebook ou twitter). Soulagés de s'être débarrassés de ce sérial ficheur, l'inquiétude demeure car, question fichage, la gôche au pouvoir ne semble pas vouloir faire autre chose que ce qui a été fait.

Le printemps érable à l'heure de la répression

Commencée le 13 février 2012, la grève des étudiants québécois se poursuit malgré une forte répression et des arrestations massives. Ils entendent dénoncer la loi dite «matraque» qui vise à restreindre le droit de grève. Désormais, les organisateurs de piquets de grève s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 95000 euros. Arrêtés par centaines, les étudiants subissent aussi des dommages corporels et c'est là encore par centaines que se chiffre le bilan des éclopé-e-s. Rien que pour le 11 mai, ce sont près de 400 blessés dénombrés lors de l'émeute de Victoriaville dont une douzaine jugée dans un état grave. Par-delà les frontières, l'indignation se propage ! La répression n'y pourra rien... <http://www.opa33.org/printemps-quebecois.html>

Annulation l'OQTF et régularisation de Moïse Diakité !

Moïse Diakité condamné lors du procès de l'incendie du centre de rétention de Vincennes en juin 2008, a été arrêté lors d'un contrôle de police dans le métro. Enfermé, de nouveau dans le CRA de Vincennes, il est passé le 31 mai au TA de Paris pour contester l'OQTF qui veut l'obliger à quitter la France dans les 15 jours

après vingt ans de séjour ici, avec sa femme et ses 8 enfants français. Son nouveau procès concentrait tout le mépris et racisme dont l'Etat est capable, essayant de le salir et remettre en cause son existence même. «Êtes-vous vraiment le père de ces 8 enfants ?» «Prouvez que vous les entretenez !» Puis, puisque les insinuations racistes n'ont pas de limite (rappelons que M. Diakité est d'origine malienne) : «Prouvez que vous ne pratiquez pas la polygamie !» Sa requête a été rejetée, mais grâce à la mobilisation il a pu quitter le CRA de Vincennes, avec l'OQTF maintenu dans la poche. Annulation de l'OQTF, des papiers pour Moïse ! Pétition RESF : http://www.educationsansfrontieres.org/?page=article&id_article=43061



On n'oublie pas !

Le 9 Juin, commémoration de la mort de Ali Ziri - RDV 14h à l'angle de la rue Antonin-Georges-Belin et du bd Jeanne d'Arc, près mairie d'Argenteuil (95), <http://collectif-ali-ziri.over-blog.com/>

Le 10 Juin, discussion, concert de soutien à Vies volées et aux frères Camara «Liberté pour les prisonniers de Villiers-le-bel» à la Parole errante à partir de 17h, 9 Rue Française Debergue- 93100 Montreuil - M° croix de Chavaux.

Le 16 Juin, commémoration de la mort de Lamine Dieng, RDV 14h au 58 rue des amandiers Paris 20, M° Père-Lachaise ou Gambetta, <http://coucxx.skyrock.com/>

Le 21 Juin, faites de la musique résistante RDV 18h M° St Jacques, concert pour dénoncer les violences d'état.

Le 29 Juin, procès d'un des flics coupable de la mort de Lakhamy et Moushin à Villiers-le-bel au tribunal correctionnel de Pontoise. Infos à venir : <http://atouteslesvictimes.samizdat.net>.

Le 23 juin, commémoration en hommage à Mohamed Ben Maâmar RDV à Nanterres de 13h à 21h au stade de foot Jules Ferry avenue Joliot Curie au palais des sport, juste en face de la Mairie. www.ben-forever.com

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...